



C o m m u n e d e B E R T R A N G E

Vacance de poste

un salarié qualifié à tâche manuelle (m/f/x) – 40 h/semaine

L'administration communale de Bertrange se propose d'engager un salarié pour les services industriels, ceci sous les conditions du contrat collectif du personnel ouvrier de la Commune de Bertrange.

Le candidat doit présenter un diplôme d'aptitude professionnelle (DAP – ancien CATP), ou un certificat de capacité professionnelle (CCP), avec la qualification d'installateur sanitaire ou similaire. Il devra être polyvalent et disposer d'une expérience en matière de pose de conduites d'eau et raccordement au réseau d'eau potable, etc.

Les conditions d'études ainsi qu'un descriptif détaillé des postes en question sont publiés sur le site internet www.bertrange.lu.

Les demandes sont à adresser au collège échevinal de la Commune de Bertrange pour le 20 mai 2022 au plus tard. Pour des informations supplémentaires vous pouvez contacter le service technique communal au 26 312 611.

Sont à joindre les documents suivants :

1. Une demande motivée
2. Un curriculum vitae détaillé
3. Extrait de l'acte de naissance
4. Copie de la carte d'identité / passeport
5. Un extrait récent (< 2 mois) du casier judiciaire, bulletin 3
6. Une photo récente
7. Une copie des diplômes et certificats d'études

Le collège des bourgmestre et échevins,
Monique SMIT-THIJS, Frank DEMUYSER et Youri DE SMET